

DÉVELOPPEMENTS

**DU BUDGET DES DÉPENSES**

**DE LA MARINE,**

POUR L'EXERCICE 1843.



NUMERO des	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Mémor. de la loi	d'expli- cation de des articles
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<b>ARTICLE PREMIER.</b>			
<i>Administration centrale. (Personnel.)</i>			
1	1	Traitement du Ministre. . . . .	Mémor.
	2	— du secrétaire général . . . . .	Mémor.
	3	— du chef de division. . . . .	Mémor.
	Ces fonctions sont remplies par un officier de la marine.		
	4	Traitements des employés et d'un garde-magasin emballeur . . . . .	
Les huissiers et autres gens de service sont rétribués par le Département des Affaires Etrangères.			
<b>ARTICLE 2.</b>			
<i>Administration centrale. (Matériel.)</i>			
2	1	Fournitures de bureaux, frais d'impressions, reliure et achat de livres. 3,000	} 3,500
	2	Ports de lettres, chauffage et éclairage. . . . . 500	
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr			
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>BÂTIMENTS DE GUERRE.</b>			
La flotille se compose des bâtiments suivants :			
	La goelette <i>la Louise-Marie</i> ,	armée de . . . . .	10 pièces.
	Le brigantin <i>le Congrès</i> ,	— . . . . .	8 —
	Canonnière-goelette n <sup>o</sup> 1	— . . . . .	7 —
	— 4	— . . . . .	7 —
	Canonnière-chaloupe 5	— . . . . .	5 —
	— 6	— . . . . .	5 —
	— 7	— . . . . .	5 —
	— 9	— . . . . .	5 —
	— 10	— . . . . .	5 —
	— 11	— . . . . .	5 —
	— 12	— . . . . .	5 —
	Un aviso.		
			} Dont un Paixhans d. 80 livres.

CREDIT FONDS POUR L'EXERCICE 1843			CREDIT alloué POUR L'EXERCICE 1842.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1843.		CREDIT ALLOUÉ POUR 1843	Observations
EN COURS d'exécution	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		EN PLUS	EN MOINS		
6 050	"	6,050	6,050	"	"		
3,500	"	3,500	3,500	"	"		
9,550	"	9,550	9,550	"	"		

NUMÉRO des	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Articles de la loi	dévelop- pements des articles.
ARTICLE PREMIER.			
<i>Bâtiments de guerre. (Personnel.)</i>			
	1 Capitaine-lieutenant commandant à Anvers . . . . .	7,600	7,600 »
	1 — — — Ostende . . . . .	7,600	7,600 »
	1 — — détache à l'administration centrale . . . . .	7,600	7,600 »
	3 Lieutenants de vaisseau . . . . .	5,040	25,200 »
	12 Enseignes . . . . .	2,520	30,240 »
	12 Aspirants de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1,260	15,120 »
	12 — 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	945	11,340 »
	3 Sous-commissaires de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,520	7,560 »
	4 Agents comptables . . . . .	1,260	5,040 »
	2 Chirurgiens aides-majors . . . . .	2,520	5,040 »
	3 — sous-aides-majors . . . . .	2,100	6,300 »
	10 Maîtres d'équipage . . . . .	720	7,200 »
	10 — de canonnage . . . . .	636	6,360 »
	10 Coqs . . . . .	516	5,160 »
	20 Matelots de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	516	41,280 »
	125 — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	384	48,000 »
	240 — 3 <sup>e</sup> — . . . . .	336	80,640 »
	60 Mousses . . . . .	156	9,360 »
	<b>591 Total effectif.</b>		
	2 Traitement des pilotes lamaneurs . . . . .	3,884	3,884 »
ARTICLE 2.			
<i>Bâtiments de guerre. (Matériel.)</i>			
	1 Vivres pour 591 hommes et 3 pilotes . . . . .	190,000	190,000 »
	2 Chauffage et lumière . . . . .	16,877	16,877 »
	3 Renouvellement et achat de futaille . . . . .	10,000	10,000 »
	4 Instruments de chirurgie, médicaments, vivres de malades . . . . .	6,000	6,000 »
	5 Mâture et coque des 15 bâtiments . . . . .	14,000	14,000 »
	6 Gréement à renouveler . . . . .	13,000	13,000 »
	7 Poudre pour la flottille et le service de quarantaine . . . . .	1,000	1,000 »
	8 Voiles de rechange (un $\frac{1}{2}$ jeu par bâtiment), et tentes . . . . .	12,000	12,000 »
	9 Fournitures de bureau p <sup>r</sup> les officiers commandants et comptables . . . . .	1,500	1,500 »
	10 Frais de route et de déplacement . . . . .	1,500	1,500 »
	11 Entretien de l'artillerie, des armes blanches et buffleteries . . . . .	3,500	3,500 »
	12 Achat d'huiles, de couleurs et menus objets . . . . .	5,000	5,000 »
	13 Renouvellement de canot et entretien des embarcations . . . . .	10,000	10,000 »
	14 Dépenses imprévues . . . . .	10,000	10,000 »
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.			

330,524

293,877

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1843			CRÉDIT Non classé 1842	DIFFÉRENCIÉ AU BUDGET DE 1843.		CRÉDIT A LU 1843	Observations
CHARGES ordinaires et temporaires	TOTAL	EN PLUS		EN MOINS			
330,524	330,524						
293,877	293,877						
624,401	624,401						

NUMÉRO des articles de la loi	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
Le prix des vivres est calculé d'après les contrats d'adjudication publique passés pour l'exercice 1842, et dont la section centrale a pris connaissance.			
Voici le prix des denrées, la quantité de chaque ration et le prix de chacune d'elles :			
		PAR SEMAINE.	
		Pain . . . . . kil. fr.	0,1862 . . . . . fr. 0,5586
		Biscuit . . . . . " " . . . . .	0,4800 . . . . . " ration de mer. "
		Viande fraîche . . . . . " " . . . . .	0,6700 . . . . . 2,00 . . . . . 1,5400
		Viande salée . . . . . " " . . . . .	0,9000 . . . . . " ration de mer. "
		Orge . . . . . " " . . . . .	0,4240 . . . . . 1,95 . . . . . 0,8268
		Lard fumé et salé . . . . . " " . . . . .	1,4510 . . . . . 0,45 . . . . . 0,6455
		Pois verts . . . . . " " . . . . .	0,5180 . . . . . 0,60 . . . . . 0,1908
		Pois gris . . . . . " " . . . . .	0,5816 . . . . . 0,50 . . . . . 0,1908
		Pois blancs . . . . . " " . . . . .	0,2650 . . . . . " ration de mer. "
		Beurre . . . . . " " . . . . .	1,5900 . . . . . 0,25 . . . . . 0,5975
		Fromage . . . . . " " . . . . .	1,1660 . . . . . 0,30 . . . . . 0,5850
		Sel blanc . . . . . " " . . . . .	0,5286 . . . . . 0,12 . . . . . 0,0594
		Poivre . . . . . " " . . . . .	1,5556 . . . . . 0,06 . . . . . 0,0801
		Moutarde . . . . . " " . . . . .	0,7420 . . . . . 0,06 . . . . . 0,0445
		Genièvre . . . . . le litre " . . . . .	0,6042 . . . . . 0,56 . . . . . 0,5584
		Vinaigre de vin . . . . . " " . . . . .	0,7420 . . . . . 0,28 . . . . . 0,2078
		Légumes . . . . .	0,5600
		PAR SEMAINE . . . . . fr.	5,8012
On peut se convaincre par le tableau ci-dessus, que la ration de vivres coûte, par jour, fr. 0,828,571.			
		Pour 591 hommes et 3 pilotes (594) . . . . .	179,642 0
		La somme demandée . . . . .	190,000 0
		EN PLUS. . . . . fr.	10,557 0
pour subvenir aux droits d'octroi sur le pain et la viande à Anvers et à Ostende, à l'excédant de la dépense nécessaire pour les vivres de mer, biscuit et viande salée, et à toutes les dépenses extraordinaires, telles qu'achats l'étranger d'eau douce, vivres frais, ainsi que doubles rations et détérioration des comestibles.			
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>ARTICLE UNIQUE.</b>			
<i>Magasin de la Marine.</i>			
1.		1 Traitement du garde-magasin . . . . . fr.	1,000
		2 Salaire d'ouvriers à la journée . . . . .	1,000
		3 Loyer du local . . . . .	1,200
		4 Objets à renouveler pour tenir l'approvisionnement de rechange au complet. . . . .	8,000
			11,200
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.	

CRÉDIT FINANCIER POUR L'EXERCICE 1843.			CRÉDIT D'ORDRE TOTAL EXERCICE 1842	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1843.		CRÉDIT ALLUÉ POUR 1843.	<i>Observations.</i>
MOIS PRELÈVÉS PAR LE ROY.	CHARGES DE NATURE ORDINAIRE ET TEMPORAIRE	TOTAL		EN PLUS	EN MOINS.		
11,200	.	11,200	11,200	"	"		
11,200	.	11,200	11,200	"	"		

NUMÉRO des		DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
simplex de la loi	développé en crédits de la loi		
CHAPITRE IV.			
PILOTAGE.			
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — <i>Personnel.</i> (Traitement fixe.)			
		1 Inspecteur général . . . . .	(Mémoire.)
		2 Commissaires permanents de l'Escaut (1 pour mémoire) . . . . .	2,500 "
		2 Inspecteurs . . . . .	6,000 "
		2 Commissaires des pilotes . . . . .	4,800 "
		2 Sous-commissaires des pilotes . . . . .	3,000 "
		1 Greffier . . . . .	2,400 "
		2 Commis . . . . .	3,000 "
		2 Concierges . . . . .	2,000 "
		1 Chef-canotier . . . . .	1,200 "
		4 Rameurs . . . . .	4,000 "
	Station d'Anvers, pi- lotage intérieur.	10 Pilotes de 1 <sup>re</sup> classe, à 80 fr. par mois.	9,600 "
		10 — 2 <sup>e</sup> — 70 —	8,400 "
		10 — 3 <sup>e</sup> — 60 —	7,200 "
		6 Élèves . . . . .	2,160 "
		3 Patrons-pilotes . . . . .	3,600 "
	Bouches de l'Escaut, pilotage de mer.	8 Pilotes de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	7,680 "
		8 — 2 <sup>e</sup> — 70 —	6,720 "
		8 — 3 <sup>e</sup> — 60 —	5,760 "
		6 Élèves pilotes . . . . .	2,880 "
		6 Matelots . . . . .	2,880 "
		2 Patrons-pilotes . . . . .	2,400 "
	Station de la Manche, pilotage de mer.	4 Pilotes de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	3,840 "
		6 — 2 <sup>e</sup> — 70 —	5,040 "
		6 — 3 <sup>e</sup> — 60 —	4,320 "
		4 Élèves . . . . .	1,920 "
		4 Matelots . . . . .	1,920 "
		2 Patrons-pilotes . . . . .	2,400 "
	Ostende, pilotage de mer.	4 Pilotes de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	3,840 "
		4 — 2 <sup>e</sup> — 70 —	3,360 "
		4 — 3 <sup>e</sup> — 60 —	2,880 "
		4 Élèves . . . . .	1,920 "
		4 Matelots . . . . .	1,920 "
	Station de relais aux bouches de l'Escaut.	1 Chef canotier . . . . .	1,200 par an.
		4 Matelots . . . . .	4,000 —
	Traitements des gardes fanaux sur la côte de Flandre . . . . .		3,600 "
	Ostende, à terre, un signaleur à 1,200 francs . . . . .		1,200 "
1	Uniq.		131,540

A REPORTER. . . . . fr.

CREDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1843.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1842	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1843.		CREDIT alloué POUR 1843	<i>Observations</i>
REVENUS ORDINAIRES DE LA MARINE	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		EN PLUS	EN MOINS		
11,540	"	131,540	131,540	"	"		
131,540	"	131,540	131,540	"	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
articles de la loi	décl. et procès des finances			
				REPORT. . . . .
		ART. 2. — <i>Personnel.</i> — (Dépenses variables.)		
2	Uniq.	Remises à payer aux pilotes sur le droit de pilotage . . . . .	67,000 "	} 78,500
		5 p. % sur le droit de pilotage pour alimenter la caisse des veuves . . . . .	9,500 "	
		Restitution des droits de pilotage . . . . .	2,000 "	
		ART. 3. — <i>Matériel.</i>		
		1 Entretien de huit bateaux pilotes . . . . .	15,000 "	} 86,400
		2 Entretien de deux maisons de pilotage, d'un observatoire et d'un poste de signaleur, à Ostende . . . . .	3,000 "	
		3 Entretien des embarcations pour le service intérieur . . . . .	800 "	
		4 Feu et lumière dans les bureaux du pilotage, corps-de-garde et à bord des bateaux pilotes . . . . .	1,800 "	
3		5 Frais de voyage des inspecteurs, commissaires, pilotes, élèves . . . . .	3,000 "	
		6 Fournitures de bureau et impressions. . . . .	1,200 "	
		7 Entretien de 14 bouées sur l'Escaut . . . . .	2,800 "	
		8 Achat de pierres bleues pour orins et chaînes pour idem . . . . .	1,000 "	
		9 Nourriture des pilotes embarqués sur le bateau-pilote d'Anvers, en service extraordinaire . . . . .	400 "	
		10 Éclairage et entretien des fanaux sur la côte de Flandre. . . . .	3,400 "	
		11 Dépenses imprévues, telles que frais de procédure au sujet du pilotage, etc. . . . .	4,000 "	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.		
		CHAPITRE V.		
		ARTICLE UNIQUE.		
		<i>Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre.</i>		
Uniq.	Uniq.	Solde du personnel, frais d'entretien du bateau à vapeur <i>la rille d'Anvers</i> et des embarcations à rames, achat de combustibles, etc. . . . .		
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.		
		CHAPITRE VI.		
		ARTICLE UNIQUE.		
		<i>Secours maritimes.</i> — (Sauvetage.)		
Uniq.	Uniq.	Entretien des embarcations, hangars, achat de matériel et solde du personnel . . . . .		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.		

CRÉDIT AVANT LE 1 <sup>ER</sup> EXERCICE 1843			CRÉDIT Reçu PÉRIODIQUE 1842	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1843		CRÉDIT AVANT LE 1 <sup>ER</sup> 1843	Observations
POUR LES FONCTIONS	CHARGES COURANTES ET TEMPORAIRES	TOTAL		EN PLUS	EN MOINS		
11,540	"	131,540	131,540	"	"		
78,500	"	78,500	78,500	"	"		
56,400	"	86,400	86,400	"	"		
246,440	"	246,440	246,440	"	"		
48,758	"	48,758	48,758	"	"		
48,758	"	48,758	48,758	"	"		
16,500	"	16,500	16,500	"	"		
16,500	"	16,500	16,500	"	"		

NUMÉRO des	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi	

CHAPITRE VII.	
ARTICLE UNIQUE.	
Uniq.	Uniq.
	Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, n'ayant pas droit à la pension, se trouvent dans une position malheureuse. . . . .
	TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . .

Chapitres.	Articles.	Récapitulation.
I.	1	Administration centrale ( <i>Personnel</i> ) . . . . .
I.	2	— ( <i>Matériel</i> ). . . . .
II.	1	Bâtiments de guerre ( <i>Personnel</i> ) . . . . .
II.	2	— ( <i>Matériel</i> ). . . . .
III.	Uniq.	Magasin de la marine . . . . .
IV.	1	Pilotage ( <i>Personnel</i> ). Traitement fixe . . . . .
IV.	2	— ( <i>Id.</i> ). Traitement variable . . . . .
IV.	3	— ( <i>Matériel</i> ). . . . .
V.	Uniq.	Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .
VI.	Uniq.	Secours maritimes ( <i>Sauvetage</i> ) . . . . .
VII.	Uniq.	Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers, etc. . . . .
		TOTALX. . . . . fr.

CREDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1843.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1842	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1843.		CRÉDIT AJOUTÉ POUR 1843.	<i>Observations.</i>
ARTICLES SÉRIÉS	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		EN PLUS	EN MOINS		
4 000	"	4,000	4,000	"	"		
1,000	"	4,000	4,000	"	"		
6,050	"	6,050	6,050	"	"		
3,500	"	3,500	3,500	"	"		
30,524	"	30,524	30,524	"	"		
293,877	"	293,877	293,877	"	"		
11,200	"	11,200	11,200	"	"		
131,540	"	131,540	131,540	"	"		
78,500	"	78,500	78,500	"	"		
36,400	"	36,400	36,400	"	"		
48,758	"	48,758	48,758	"	"		
16,500	"	16,500	16,500	"	"		
4,000	"	4,000	4,000	"	"		
<b>960,849</b>	"	<b>960,849</b>	<b>960,849</b>	"	"		

